

DEMANDE DE VERIFICATION D'IMPLANTATION

Ce document doit nous parvenir **completé** soit par envoi postal à l'Administration communale de Beyne-Heusay, service urbanisme, avenue de la Gare n°68 à 4610 Beyne-Heusay, à l'attention de Madame Nathalie HOUBARD (04/355.81.62), soit par mail (nathalie.houbard@beyne-heusay.be), ou peut être déposé en nos bureaux. Le service urbanisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

N° permis :
Permis octroyé à :
Nature des travaux :
Adresse des travaux :

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du C.P.A.S,

Nous avons implanté sur le terrain en cause les repères de la construction à réaliser, nous sollicitons la visite de votre délégué afin de procéder à la vérification de l'implantation et lui donnons **l'autorisation d'accès sur le terrain** pour effectuer ses missions.

Nos coordonnées :

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Les coordonnées de notre architecte/géomètre:

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Le début du chantier est prévu pour le :

Toutefois, nous nous engageons à ne pas débiter les travaux avant réception de l'approbation du Collège communal relative à l'implantation précitée.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du C.P.A.S, l'assurance de notre considération distinguée.

Le (signature)

Coordonnées du délégué du Collège communal :

Monsieur WERNER – sprl WERNER José
Route d'Amblève n°71 à 4987 STOU MONT. Tél : 080/78.59.80 // Fax : 080/78.64.96
info@sprlwerner.be

Remis à la sprl WERNER le (à compléter par le service).